

LE MESSENGER SYNDICAL . Juillet - Août 2000 N°2
Bulletin d'information sur le mouvement syndical en Russie

NOUVELLES BRÈVES.

Dettes salariales.

Après une baisse sensible au printemps (le temps des échéances électorales), le volume de la dette salariale est de nouveau en augmentation sensible dans un grand nombre de régions de Russie.

Fusion de deux confédérations. Les deux principales confédérations des nouveaux syndicats, la Confédération du travail de Russie et la Confédération panrusse des syndicats ont entamé un processus de fusion. Cette dynamique renvoie à la prise de conscience d'un grand nombre de responsables des nouveaux syndicats des effets négatifs du morcellement syndical. La constitution d'une confédération unique placerait également les nouveaux syndicats dans une position de force face à la Fédération des syndicats indépendants qui s'efforce de conserver le monopole de la représentation syndicale à l'échelon national. Enfin, une telle unification semble être une des conditions posées pour l'entrée à la CISL.

Programme "social" du gouvernement russe.

Dans une interview au quotidien *Komiersant* (21 juin 2000), Evgeni Gontmacher, responsable du département du développement social (Ministère du Travail), résume le programme "social" du gouvernement Kassianov, désigné en mai par Vladimir Poutine par la formule suivante : *"il est indispensable de transférer les dépenses sociales de l'Etat aux citoyens"*. Ce "transfert" concerne aussi bien les soins médicaux que les services communaux (qui, d'ici deux ans seront entièrement à la charge des citoyens), le relèvement de l'âge de la retraite, le développement des fonds de pension, la diminution des cotisations patronales aux différents fonds sociaux.

Impôt social unique

Lors de sa session de printemps, la Douma a adopté une loi instaurant un "impôt social unique" qui remplace les cotisations des entreprises aux différents Fonds sociaux. Cette mesure présentée comme une simple mesure technique (l'Etat est le mieux placé pour collecter les sommes), constitue, en fait, une remise en cause de l'indépendance de ces Fonds.

En 1991, quatre Fonds sont créés : retraites, assurance médicale, emploi (chômage) et aide sociale. Le financement de ces Fonds est assuré hors budget, l'Etat se portant simplement garant des versements des cotisations par les entreprises (rappelons que du temps de l'URSS, les dépenses sociales étaient prises en charge directement dans le cadre du budget, la répartition des sommes allouées étant confiée aux syndicats). Le montant des cotisations des entreprises aux différents Fonds est alors fixé à 38,6 % du fond salarial (retraites : 28%, assurance maladie : 3.6%, emploi : 1.6%, aide sociale : 5.4%). En plus, 1% de l'impôt sur le revenu est affecté au Fond de retraites. Jusqu'en 1993 le fonctionnement de ces fonds est placé sous le contrôle du Parlement qui, compte tenu de l'inflation galopante, avait voté l'indexation des retraites. Après le coup de force de Eltsine contre le Parlement à l'automne 1993, le gouvernement prend le contrôle direct des Fonds et la première mesure qu'il adopte est la suppression de l'indexation des retraites.

L'adoption d'un nouveau code des impôts où les cotisations sociales sont définies comme un impôt a constitué un premier pas vers la re-budgetisation des moyens affectés aux fonds sociaux. L'instauration de l'"impôt social unique" consacre cette nouvelle budgetisation, dont les conséquences négatives ont été clairement dénoncées par les syndicats :

- il n'existe aucune garantie que l'Etat reverse effectivement aux Fonds la totalité des sommes collectées (lors de la première guerre de Tchétchénie, le gouvernement avait utilisé une partie des sommes destinées aux pensions afin de financer la guerre).
- l'affectation et la répartition entre les différents Fonds des sommes collectées en bloc échappe désormais à tout contrôle. Rien ne dit que les proportions entre les différents fonds seront respectées.
- conformément aux orientations générales du gouvernement, le montant des sommes a diminué, passant de 38,5 % à 35% du montant du salaire. De plus, le 1% des impôts sur le revenu, jusqu'ici affecté au Fond des retraites, est réaffecté au budget.
- les entreprises sont les grandes gagnantes de l'histoire : non seulement la procédure est simplifiée, mais, en plus, le montant des versements est diminué.

Dans son interview déjà citée à *Komiersant* (21 juin), E.Gontmacher évoque de nouvelles séries de mesures dirigées contre les Fonds sociaux. Les menaces concernent en premier les retraites. Le gouvernement mène une campagne systématique en faveur du développement des fonds de

pension. Et sur ce point, l'attitude de plusieurs syndicats (à commencer par le puissant Syndicat indépendant des mineurs) est pour le moins ambiguë.

Réforme du code du travail

L'examen du projet gouvernemental de code du travail par la Douma d'Etat qui devait avoir lieu à la session de printemps, a été repoussé en décembre 2000, le gouvernement ayant donné la priorité à la réforme de l'impôt.

Jusqu'ici, c'est le Code du Travail, hérité de la période soviétique, qui est officiellement en vigueur. Dans les faits, il n'est pas appliqué (le non paiement des salaires en est la violation la plus flagrante).

Le projet gouvernemental de Code du Travail a pour objectif déclaré de mettre en accord la législation du travail " avec les exigences de l'économie de marché ", ce qui revient à donner tous les droits aux employeurs face aux travailleurs, qu'il s'agisse des salaires, des licenciements, des conditions de travail. La durée légale d'une journée de travail passe de 8 à 12 heures. Sont autorisés sans limite de temps et sans précision concernant la rémunération : les réductions unilatérales du temps de travail, les mutations, les remplacements, les emplois temporaires. La législation concernant sur le travail des femmes (très contraignante dans le Code actuel) est remise en cause. Les employeurs obtiennent le droit de ficher leurs salariés (opinion politique, appartenance syndicale, etc.). Enfin, le rôle des syndicats est presque réduit à néant. En particulier, est remise en cause l'obligation d'obtenir l'accord du syndicat pour procéder à des baisses ou des suspensions de salaires, pour régler les rythmes ou les normes de travail. Les militants syndicaux sont privés de toute protection contre les licenciements ou autres mesures répressives.

Les syndicats, qui sont tous opposés au projet gouvernemental, vont à la bataille en ordre dispersé.

La journée d'action du 19 mai organisée par la Fédération Zachtchita, les Comités ouvriers et Sotsprof (un courant minoritaire des nouveaux syndicats) a donné lieu à des piquets, des rassemblements, des meetings et des lettres de protestation dans plus de la moitié des régions de Russie, réunissant, selon les organisateurs, 300 000 personnes. Ni la Fédération des syndicats indépendants (" anciens syndicats "), ni les deux principales confédérations des nouveaux syndicats n'avaient appelé à cette journée d'action.

Face au projet gouvernemental, les syndicats ont élaboré deux projets alternatifs : le projet défendu par la Fédération des syndicats indépendants et une partie des dirigeants de la Confédération du travail de Russie, et le projet défendu par Zachtchita (projet dit Avaliani-Sheïn). Ces projets divergent sur deux plans : l'étendue des droits des travailleurs face aux employeurs, d'une part, les organisations représentatives des travailleurs, d'autre part.

Concernant le premier point, le projet de la FNPR contient de nombreux points flous, notamment concernant les règles de rémunération et l'encadrement de la flexibilité. Ainsi, les retards de paiement ou la baisse du salaire sont autorisés à condition d'en informer les syndicats. Il en va de même pour le salaire en nature et le travail à temps partiel (semaine ou journée incomplète). Le projet reconnaît la conclusion de contrats individuels à durée limitée et non soumis aux réglementations de la convention collective. Le texte défendu par la Fédération Zachtchita met en place de solides garanties pour les salariés ainsi qu'un système de contrôle du respect de la législation du travail et des conventions collectives. Sont strictement réglementés la rémunération, ses modalités, l'indexation des salaires, le minimum salarial ainsi que les compensations pour arrêts de la production non imputables aux salariés. Le paiement en nature est interdit.

Concernant les organisations représentatives des travailleurs, les divergences sont très fortes : le projet de la FNPR confère aux seuls syndicats le monopole de la défense des droits et de la représentation des salariés, alors que dans le projet de Zachtchita une place importante est faite aux organes collégiaux de représentation des salariés (soviets ouvriers et conseils des collectifs de travail), dont les droits sont rendus équivalents à ceux des syndicats.

REPÈRES DU MOUVEMENT OUVRIER EN RUSSIE

JUIN - OCTOBRE 1998 : LE PIQUET DEVANT LA MAISON BLANCHE

Certaines mobilisations au cours des dix dernières années constituent des repères essentiels

pour comprendre la recomposition du mouvement ouvrier en Russie. On peut citer : la première grande grève des mineurs en 1999, la grève des enseignants et des personnels médicaux au printemps 1996 et enfin le piquet de masse organisé durant tout l'été au centre de Moscou devant la Maison Blanche (résidence du gouvernement), à l'initiative de certaines sections du Syndicat indépendant des mineurs (NPG). Ce piquet est important pour au moins deux raisons :

- il marque une première rupture avec l'apolitisme corporatiste de la grande majorité des nouveaux syndicats (à commencer par le principal d'entre eux, le Syndicat indépendant des mineurs) ;
- pendant trois mois il a constitué un espace de débats et de solidarité entre travailleurs de différentes entreprises, régions et branches professionnelles.

Au printemps 1998, la situation dans les différents bassins miniers de Russie est dramatique : fermeture des mines (1/3 des mines ont été fermées), salaires non payés, détournement à grande échelle des fonds destinés à la reconversion des régions minières. Parmi les mineurs se développe un sentiment massif de ressentiment à l'égard du pouvoir : après avoir été les enfants chéris et choyés d'un régime qu'ils ont largement contribué à mettre en place, ils se sentent désormais complètement abandonnés. Une première mobilisation, plus connue sous le nom de la " guerre des rail ", a lieu au printemps : dans différentes régions, à commencer par la Sibérie orientale, les mineurs bloquent les principales voies ferrées, contraignant le gouvernement à reculer et à prendre de nouveaux engagements concernant l'avenir du secteur minier. Mais ces engagements se révèlent très vite être des promesses sans lendemain. Et en juin, à l'initiative des sections du NPG de Vorkhouta (grand Nord) et de Rostov, un piquet permanent est installé devant le bâtiment du gouvernement à Moscou. Les organisateurs du piquet sont catégoriques : le piquet ne sera levé qu'une fois satisfaites les revendications mises en avant. Et la première revendication est politique : elle exige la " démission du Président Eltsine ". Dans leur *Appel du 15 juin*, les organisateurs du piquet déclarent : " *Les mineurs sont prêts à être le centre cristallisant les efforts de toutes les couches de la société, d'orientations politiques différentes, qui aspirent, de façon pacifique, à remplacer le régime existant* ". Des émissaires sont envoyés dans les entreprises et les régions, pour appeler les travailleurs à soutenir et à se joindre à leur initiative. Matin et soir des dizaines de mineurs font sonner le tocsin de la lutte en frappant le pavé avec leurs casques.

En quelques jours, le piquet se transforme en un véritable village de tentes. Partout des slogans et des affiches. Un comité élu répond du bon fonctionnement du camp et la consommation d'alcool est interdite dans le périmètre du camp. La Mairie de Moscou fournit des installations sanitaires et les entreprises du voisinage accueillent les travailleurs pour qu'ils prennent des douches. La population de Moscou marque un grand élan de solidarité, apportant ravitaillement et médicaments. Des organisations comme la Russie du Travail et le Parti Communiste ouvrier de Russie apporteront un soutien matériel particulièrement efficace.

Pendant tout l'été, des travailleurs, individuellement ou en délégations, affluent, venant de toutes les régions de Russie. Dans cet espace collectif se retrouvent un grand nombre de ceux qui jusqu'ici s'efforçaient de résister de façon isolée, à travers le pays. Chaque jour, plus de trois cents personnes participent à des débats passionnés et découvrent le sentiment incroyable de force que donne la solidarité entre travailleurs. Un forum permanent de discussions est mis en place, ainsi qu'un conseil de coordination qui produit toute une série de documents. L'idée d'un comité de grève panrusse est avancée, une plateforme revendicative est mise en chantier. Des piquets surgissent dans d'autres villes, le plus important par le degré de mobilisation est celui de la région de Iaroslav. A Moscou, à Iaroslav, dans d'autres villes encore, des préparatifs sont faits en vue de l'organisation d'un " blocus " de Moscou.

Cette initiative de la base du syndicat des mineurs suscite des réactions mitigées de la part des principales forces syndicales et politiques. La direction du NPG se rallie au mouvement, A.Sergeev, président du NPG, annonce sa démission du Conseil présidentiel (en fait, il n'en fera rien). La FNPR apporte un soutien très mesuré, notamment par la voix du syndicat concurrent du NPG, le Syndicat des travailleurs de l'industrie minière.

Le pouvoir voit avec une inquiétude grandissante ce pôle de cristallisation du mécontentement, largement médiatisé, surtout après le krach financier d'août 1998. Le gouvernement Primakov, à peine nommé, reprend les négociations avec la direction du NPG, qui, dès le départ, avait formulé les enjeux dans les termes suivants : " démission de Boris Eltsine ou alors beaucoup d'argent

pour les mineurs”. Fin septembre, un protocole, donnant formellement satisfaction aux seules revendications des mineurs, est signé avec la direction du NPG qui enjoint à ses militants de regagner sur le champ leurs régions. Le 5 octobre, à deux jours de la journée d’action revendicative nationale lancée conjointement par la FNPR et le PC de la Fédération de Russie, la quasi totalité des mineurs quittent le campement, dont les jours sont désormais comptés : le 10 octobre au petit matin, les forces spéciales du ministère de l’Intérieur “ nettoient ” le campement, embarquant de force dans des trains les travailleurs venus de province.

Deux ans après, le piquet devant la Maison Blanche reste un repère essentiel dans la renaissance du mouvement ouvrier en Russie. De fait, c’est à travers le piquet que va, pour la première fois être posé à l’échelle du pays, le problème d’une action collective et solidaire des travailleurs. En même temps, le bilan de cet “ été des travailleurs ” devant la Maison Blanche est contradictoire, en premier lieu en ce qui concerne le rôle joué par les mineurs - et pas seulement par la direction du NPG : le mot d’ordre lancé dès le départ “ la Russie avec les mineurs ” ne s’est pas traduit véritablement par un élargissement de la lutte aux travailleurs des autres secteurs, en fait, ce qui était demandé aux autres travailleurs, c’était avant tout et surtout, de soutenir les mineurs pour leurs revendications. A partir du mois d’août, beaucoup de travailleurs manifestent une réelle déception devant ce qu’ils perçoivent comme une forme d’arrogance de la part des mineurs et leur prétention à recentrer sur eux tout le mouvement. Certains, comme les représentants du comité de grève de l’entreprise Rostelmach de Rostov quitteront même le piquet au mois d’août, et s’efforceront de constituer un réseau d’entreprises en lutte (notamment avec des entreprises de la région de Iaroslav). En fait, c’est à Iaroslav (où la mobilisation a été la plus ancrée dans les entreprises et même dans toute la ville) que l’action menée au cours de l’été 1998 a eu les conséquences les plus durables : depuis deux ans, les organisations des travailleurs ont obtenu le droit d’avoir trois représentants au gouvernement régional pour défendre leurs droits et leurs revendications

EXTRAITS DE *L’ADRESSE AUX CITOYENS DE RUSSIE* DU 8 JUILLET 1998.

“ Aujourd’hui en Russie sont en grève et ont lancé des actions de protestation de masse les mineurs, les enseignants des écoles et des universités, les médecins, les étudiants, les ouvriers, les techniciens et ingénieurs, les chercheurs. Ils exigent l’arrêt de la politique antipopulaire de réformes et la démission de B.Eltsine. Nous sommes entièrement solidaires avec eux (...)

***Nous exigeons** des deux chambres qu’elles modifient la Constitution afin de supprimer le régime présidentiel dictatorial, le rétablissement d’une démocratie authentique, le contrôle du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif.*

***Nous exigeons** des salaires qui ne soient pas inférieurs au minimum vital ;*

***Nous exigeons** que soit mis un terme à la destruction et à la vente du potentiel intellectuel et technologique du pays ;*

***Nous exigeons** l’arrêt des privatisations des secteurs stratégiques de l’industrie, du secteur énergétique et une vérification très stricte des privatisations afin de déterminer si elles ont été faites en conformité avec la loi ;*

***Nous exigeons** que soit restituée à l’Etat la propriété qui a été pillée....(...)*

Rédaction : Carine CLÉMENT, Denis PAILLARD

Pour toute correspondance :

Le Messager syndical c/o Carine Clément 98 avenue de Saint Ouen 75 018 Paris

email : <carine_clement@hotmail.com>